

LA LETTRE D'INFORMATION
DE L'AGGLO
ORLÉANS VAL DE LOIRE

n° 09
NOVEMBRE 2016

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Privé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

Agglo.com

www.orleans-agglo.fr



ÉDITO

CHARLES-ÉRIC LEMAIGNEN, président de l'Agglo

La transformation de notre agglomération en communauté urbaine, puis en métropole, arrive à grands pas. Le 1^{er} janvier prochain, l'Agglo Orléans Val de Loire deviendra Orléans Métropole, c'est un moment historique pour notre intercommunalité.

Lors du Conseil communautaire de fin septembre, nous avons lancé concrètement le processus de transformation, validé les compétences qui seront transférées à Orléans Métropole, et adopté le pacte de gouvernance et de confiance métropolitain qui définit les responsabilités et la participation de chacun à la gouvernance de la collectivité.

Avec la communauté urbaine puis la métropole, c'est un nouveau chapitre de notre histoire collective qui va s'écrire. Nous avons déjà conduit ensemble de nombreux chantiers qui ont contribué à renforcer l'attractivité de notre agglomération. Nous allons poursuivre cette évolution positive. Le statut de métropole nous permettra, en regroupant davantage nos moyens, d'être plus forts à la fois pour contribuer au rayonnement de notre agglomération mais aussi pour répondre efficacement aux besoins de nos concitoyens. Le 5 novembre prochain, l'Agglo organise une journée entière d'information et d'échanges, place du Martroi, pour vous expliquer de la manière la plus pédagogique possible les enjeux et les actions concrètes de la future métropole, par des rencontres avec les élus de nos 22 communes et aussi une conférence-débat, le matin, à la CCI, à laquelle participent des acteurs du territoire qui portent cette ambition avec nous.

Venez nous voir et vous renseigner sur nos actions et nos nouveaux champs d'action, et participez au choix du futur logo de la métropole. Je souhaite que notre métropole soit la plus ouverte et conviviale possible, à l'égard de ses habitants, des femmes et des hommes qui y travaillent, et des élus qui l'animent. Elle porte de magnifiques et ambitieux projets, et notre enthousiasme collectif sera l'une des clés de leur réussite.



Une étape-clé a été franchie lors du conseil de communauté du 29 septembre 2016 : le vote des élus en faveur de la transformation de l'Agglo en communauté urbaine, au 1^{er} janvier prochain. Avec, en ligne de mire, son évolution en métropole dès que la loi le permettra.

2

INSTITUTION

Orléans Métropole est en route

3

INNOVATION

French Tech :
21,5 M€ pour soutenir
les entreprises

RECHERCHE

Coopération
avec AgroParisTech

4

CONTRAT DE VILLE

Entreprenariat :
le BGE en tournée

TRIBUNES LIBRES
INFOS PRATIQUES



Agglo

Orléans Val de Loire



Orléans Métropole est en route

TERRITOIRE

Une étape-clé a été franchie lors du dernier conseil de communauté avec le vote des élus en faveur de la transformation de l'AggLO en communauté urbaine, au 1^{er} janvier prochain. Avec, en ligne de mire, son évolution en métropole dès que la loi le permettra.



Les nouvelles compétences pour Orléans Métropole

=> Transférées au 1^{er} janvier 2017 par la réforme territoriale (lois Notre et Alur) : plan local d'urbanisme, zones d'activités, tourisme, accompagnement du commerce de proximité, eau potable, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

=> Acquisées au 1^{er} janvier 2017 par la communauté urbaine : voiries et aires de stationnement, réhabilitation des logements insalubres, équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire, création ou extension des cimetières, contribution à la transition énergétique, réseaux de chaleur et de froid urbains, distribution publique d'électricité et de gaz

=> Acquisées en 2017 au passage en métropole : cimetières d'intérêt métropolitain, défense incendie, infrastructures de charge des véhicules électriques, valorisation du patrimoine naturel et paysager, gouvernance et aménagement des gares, espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain

Faire partie des quinze métropoles françaises et compter parmi les territoires attractifs : l'enjeu est de taille pour l'agglomération orléanaise. Car une telle reconnaissance promet bien des avantages. En effet, le rayonnement et le dynamisme d'un territoire sont étroitement liés à son activité économique, elle-même facteur d'emplois. Un cercle vertueux que les élus ont bien compris en s'engageant dans la mutation de l'AggLO et en lui choisissant un nouveau nom : Orléans Métropole. « *Nous avons parcouru un long chemin et mené ensemble de nombreux chantiers depuis bien longtemps*, rappelle Charles-Éric Lemaignan, président de l'AggLO. *Il s'agit maintenant d'engager notre collectivité vers de nouvelles perspectives d'avenir, et de la doter de nouvelles ambitions.* »

Si le vote du 29 septembre dernier marque un tournant dans l'histoire de l'AggLO, il est aussi l'aboutissement d'un long travail de concertation entre les maires des 22 communes, les élus et les équipes des services municipaux. Les délibérations votées à ce sujet doivent être approuvées – c'est en cours – par les 22 communes à la majorité qualifiée, c'est-à-dire la moitié des communes représentant les deux tiers de la population ou l'inverse.

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

La concertation a aussi permis d'élaborer un « pacte de confiance et de gouvernance métropolitain » basé sur la diversité des communes représentée et la pluralité politique, en impliquant

Rendez-vous
"Cap sur la Métropole"
le 5 novembre, de 10h à 18h,
place du Martroi : comprendre,
questionner, échanger et
voter pour le logo
d'Orléans Métropole,
sur place et sur
orleans-agglo.fr



élus de la majorité et de l'opposition. « *Les conditions sont réunies pour aborder sereinement cette nouvelle étape* », souligne Christophe Chaillou, maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Le pacte rappelle également la place centrale de la commune comme porte d'entrée pour les habitants et celle du maire comme interlocuteur privilégié des citoyens. Car dans cette évolution, la priorité doit rester la proximité et la qualité du service rendu aux habitants. Cette volonté a été répétée à l'occasion des réunions d'information organisées dans les communes de l'agglomération, entre septembre et novembre (calendrier sur orleans-agglo.fr).

L'autre engagement pris par les élus concerne le maintien de la fiscalité. « *Nous l'avons acté lors de l'élaboration du projet d'AggLO 2014-2020 et nous le confirmons aujourd'hui* », souligne Charles-Éric Lemaignan. « *Nous avons beaucoup de chantiers devant nous et de nombreuses actions sont à écrire*, conclut Olivier Carré, député-maire d'Orléans. *C'est ensemble que nous allons y arriver.* »

21,5 millions pour soutenir les entreprises

FRENCH TECH

La French Tech Loire Valley se dote d'un fonds d'investissement public-privé destiné à accompagner les entreprises en croissance sur le territoire. Les agglos d'Orléans et de Tours abondent à hauteur de 2 M€ chacune.

Réunis le 7 octobre dernier à Tours, dans les locaux de l'incubateur Mame, les acteurs de la French Tech Loire Valley ont confirmé la création d'un fonds d'investissement de 21,5 millions d'euros, dont 13,5 déjà disponibles. L'objectif initial de 20 millions d'euros est donc atteint et même dépassé. Les collectivités abondent à hauteur de deux millions chacune pour Orléans Métropole et Tours Plus, à quoi s'ajoutent deux millions pour la Région Centre-Val de Loire, qui sollicite également un million de fonds européens. Le reste est constitué d'investissements privés (banques, assurances et entreprises industrielles).

Le dispositif devrait être opérationnel début 2017. « *Ce fonds s'adresse aux entreprises qui ont déjà développé un produit, un concept, et qui ont besoin d'un financement pour changer d'échelle*, précise Olivier Carré, député-maire d'Orléans. *L'objectif est de les aider à dépasser ce qu'on appelle en finance "la vallée de la mort", pour que lorsque le fonds investit un euro, cela déclenche d'autres financements permettant aux entreprises de l'écosystème de se développer et de créer de l'emploi sur notre territoire.* »

La dynamique impulsée par Orléans et Tours suscite l'intérêt d'autres écosystèmes de la région. À commencer, sur l'axe

D'Orléans à Lisbonne

De nombreux rendez-vous attendent les entreprises du réseau French Tech Loire Valley en cette fin d'année. Du 4 au 6 novembre, le Lab'O accueille le **4^e Startup WE**. Petit rappel du principe : les candidats, organisés en équipes, ont 54 heures pour monter une startup ; les trois meilleurs projets sont récompensés à l'issue du week-end. L'an passé, le thème « Végétal et éco-technologie » était imposé ; cette fois-ci, toutes les idées sont les bienvenues !

Du 7 au 10 novembre, 14 startups s'envoleront pour Lisbonne afin de participer au **Web Summit**, l'événement numérique le plus important d'Europe. Elles bénéficient du soutien des agglos d'Orléans, de Tours et de la région Centre, avec un accompagnement financier couvrant le déplacement, l'hébergement et le stand. Sur place, les entreprises disposeront aussi d'outils de communication adaptés et d'une aide à la traduction.

À noter également : le **Hackathon Open Agrifood**, les 16 et 17 novembre (*lire Orléans.mag*) et les **Rencontres de la création**, le 1^{er} décembre.

Réunis à Tours (Mame), les acteurs de la French Tech Loire Valley ont officialisé l'ouverture d'un fonds d'investissement de 21,5 M€.



ligérien, par l'agglomération de Blois et le conseil départemental du Loir et Cher, qui rejoint le mouvement French Tech Loire Valley. « *Châteauroux et Bourges s'y intéressent aussi de très près* », confirme Serge Babary, maire de Tours, qui souligne la cohérence des initiatives portées par les villes centres et la Région. Et comme le note aussi Olivier Carré, « *les entrepreneurs de l'écosystème eux-mêmes s'en font les ambassadeurs. Les collectivités jouent leur rôle, les écosystèmes aussi, dans une véritable logique de réseau.* » Positive pour le dynamisme économique, l'emploi et l'attractivité du territoire.

Coopération avec AgroParisTech

ENSEIGNEMENT - RECHERCHE



l'innovation – dont font partie le Lab'O, OVLT, le FabLab, le cluster innovation par les services Nékoé... – et, enfin, il annonce le partenariat avec l'école d'ingénieur des sciences du vivant et de l'environnement, AgroParisTech. Cette quatrième Foire aux neurones était d'ailleurs ouverte aux étudiants de cet établissement.

La convention de partenariat entre l'AggLO, OVLT et AgroParis Tech a été signée ce 14 octobre. Elle permettra, notamment, de mutualiser les dispositifs de pré-incubation en faveur des projets d'entreprise portés par les étudiants. Et il y a tout lieu de penser que les secteurs du végétal et de l'environnement offriront de nombreuses opportunités.

DÉCHETTERIES : HORAIRES D'HIVER

À partir du 1^{er} novembre et jusqu'au 29 février prochain, les déchetteries de l'AggLO adoptent les horaires d'hiver : de 14h à 17h30 le lundi, de 10h à 12h et de 14h à 17h30 le mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30 le samedi, et de 9h à 12h le dimanche. Fermeture les jours fériés.

ASSAINISSEMENT

L'AggLO réalise actuellement un réseau d'eaux usées rue de la Motte-Luquet à Saint-Jean-de-Braye. Les travaux sont programmés jusqu'au 25 novembre (sauf aléas liés aux conditions météorologiques). Durant cette période, la rue est interdite à la circulation (sauf riverains pour accéder à leur domicile). Un itinéraire de déviation est mis en place. Des points de collecte des déchets sont installés de part et d'autre du chantier.

Tournée automnale du BGE



Entre les 17 et 28 octobre, le bus de la création d'entreprise, baptisé BGE bus, a sillonné l'agglomération orléanaise à la rencontre des résidents des quartiers prioritaires, identifiés dans le contrat de ville. L'idée est de les informer sur le parcours de création d'entreprise et sur les dispositifs existants pour accompagner et soutenir les projets. Et ça marche, puisqu'une grande partie des porteurs de projets sont ensuite guidés par les conseillers et des partenaires de la BGE Loiret. Cet été, les dix jours de tournée – opération soutenue par l'AggLO, l'État, l'Europe, Pôle emploi, etc. – ont permis à la structure d'accueillir gratuitement et individuellement 120 personnes dans son fameux bus estampillé et équipé. En onze années d'existence, l'association basée avenue de la Bolière à Orléans La Source a accompagné plus de 4 300 porteurs de projets, dont 1 255 se sont concrétisés. À noter que le taux de pérennité à trois ans des entreprises créées s'élève à 74 %.

Contact BGE Loiret : 02 38 22 20 09 et contact@bge45.fr

PROCHAIN CONSEIL D'AGGLO

Jeudi 17 novembre 2016, à 18h,
au centre municipal d'Orléans

PERMANENCE DU PRÉSIDENT D'AGGLO

Chaque mois, Charles-Éric Lemaigen, Président d'AggLO, tient une permanence pour échanger avec vous. La prochaine date est programmée le mardi 8 novembre de 18h à 20h au siège de l'AggLO, 5 place du 6-juin-1944, à Orléans. Sur rendez-vous au 02 38 78 49 47.

LES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

L'AggLO Orléans Val de Loire et la commune de Fleury-les-Aubrais organisent, en lien avec les partenaires du secteur de l'emploi, de la formation et des entreprises locales, une matinée dédiée aux métiers du numérique, le samedi 19 novembre de 9h30 à 13h30 à La Passerelle. L'occasion pour le public d'échanger avec les entreprises et de focaliser sur les besoins dans ce domaine. Des mini-conférences sont également programmées. Accès libre et gratuit.

GRUPE MAJORITÉ

Un nouveau souffle pour notre agglomération

Il y a plus de 50 ans, nos communes se sont fédérées entre elles. Elles ont lié leur destin pour porter des projets structurants au bénéfice des habitants. De belles opérations ont été menées en matière de développement économique, d'emplois, de transports et de nombreux services ont été mis en place pour faciliter le quotidien de chacun.

Aujourd'hui dans un contexte de renforcement de l'intercommunalité et de compétition entre les territoires, il est de notre devoir de nous tourner vers l'avenir et préparer la croissance de demain, tout en préservant le rôle des communes et le lien social.

C'est dans cet esprit que nous avons voté à la quasi-unanimité la transformation de notre agglomération en Communauté urbaine puis en Métropole. Grâce à ce nouveau statut, nous allons pouvoir créer de nouvelles alliances avec les territoires voisins mais aussi avec le Département, la Région et l'État. Nous allons être plus forts avec plus de moyens et avoir la possibilité de porter des projets plus ambitieux afin de renforcer notre positionnement sur la carte de France.

Orléans Métropole est une chance, ne pas la saisir aurait été une faute vis-à-vis des générations futures.

GRUPE DES ÉLU-E-S PS, VERTS ET DIVERS GAUCHE

Vers l'éco-métropole

L'évolution de notre agglomération en métropole doit être l'occasion de proposer un projet d'agglomération ambitieux dans de nombreux domaines : domaine économique, solidarités des territoires et des habitants. Nous avons également la responsabilité d'agir pour une agglomération éco-responsable et ceci à travers plusieurs leviers :

- développer le transport public et des transports non polluants,
- réduire la consommation d'énergie des équipements publics et des logements
- favoriser la production d'énergie propre et renouvelable,
- développer dans nos communes des espaces dédiés à la biodiversité et faire du parc de Loire, une réserve locale de biodiversité.

Ces quelques propositions témoignent de notre volonté d'assurer durablement notre développement et notre cadre de vie. Un projet ambitieux pour nos communes et pour tous les citoyens.

GRUPE PARTI COMMUNISTE – FRONT DE GAUCHE

Un téléphérique pour prendre de la hauteur ?

De plusieurs communes de l'AggLO nous parviennent les échos d'une grande inquiétude des personnels, inquiétude aggravée par des annonces budgétaires sans évolution jusqu'en 2020. Cela se traduira par des suppressions de postes, de compétences, et donc d'une baisse de qualité des services publics et un pas de plus vers la disparition des régies.

Alors que certains se partagent le gâteau des vice-présidences à la métropole, il serait temps de prendre de la hauteur et de répondre à ces interrogations.